GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU !

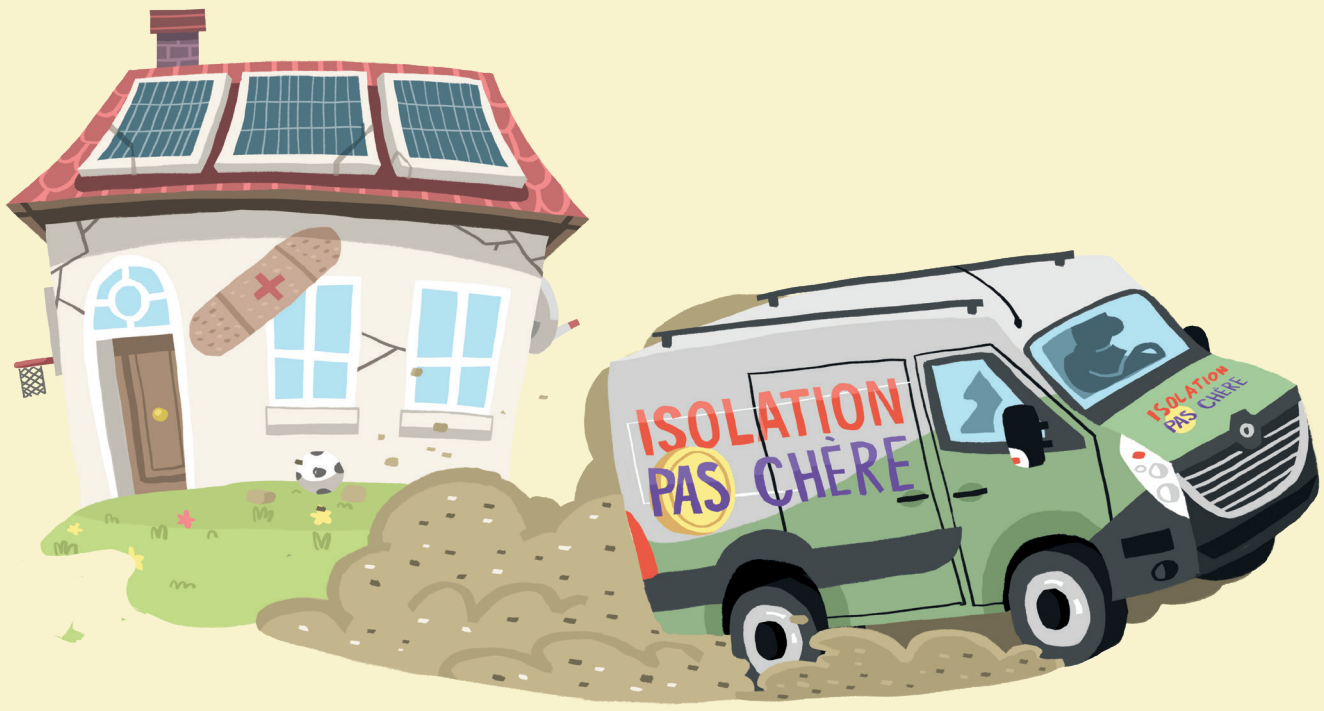

8 RÉFLEXES À ADOPTER

1

Vous voulez faire des économies d'énergie ?
Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'.

2

Les services publics ne démarchent jamais !
Assurez-vous que le partenariat existe bien. Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ou votre numéro fiscal. Ne signez jamais le jour même

3

Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.

4

Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur Internet.
Leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre. L'outil Simul'Aides, disponible sur la plateforme France Rénov', vous aide à estimer les aides auxquelles vous avez droit.

5

Prenez le temps de comparer : demandez des devis à plusieurs entreprises. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

6

Prenez garde aux offres trop alléchantes !
Les aides et les économies promises ne sont pas forcément réelles.
Ne signez pas avant d'avoir interrogé France Rénov'

7

Ne signez pas d'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit.

8

Un litige ? Vous pouvez le signaler sur Signal.Conso.gouv.fr ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF - RéponseConso - B.P.60 - 34935 Montpellier Cedex 9 .

DG CCRF
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov'
au 0 808 800 700 (appel gratuit) ou sur www.france-renov.gouv.fr

DGCCRF – Janvier 2023
© Design graphique / illustration : Studio Graphique SIRCOM

ADEME Agence de la transition écologique · Agence nationale de l'habitat Anah · MaPrimeRénov' Mieux chez moi, mieux pour la planète · France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat